

Image not found or type unknown



Erreur de la fiche technique de l'agent d'immeuble

Par **SYLVIE BOUCHARD_old**, le **12/12/2007** à **20:04**

Nous avons vendu notre maison avec l'aide d'un agent d'immeubles. Ce dernier a fait une erreur dans la fiche technique sur la grandeur de la maison.
Les acheteurs ont visité la maison à plusieurs reprises, ont eu les coordonnées de l'arpenteur (payé par nous) et ils nous réclament 14,000\$ pour la différence de grandeur.
Pourquoi dois-je me défendre avec un avocat, quand la faute revient à l'agent d'immeubles?